



**Schéma pluriannuel  
de mise en accessibilité numérique  
et plan d'actions 2025-2027  
France Médias Monde**

# Sommaire

L'accessibilité numérique pour toucher durablement tous les publics.....	3
Plans d'action 2025-2027 .....	4
Une coordination portée par la Direction des environnements numériques.....	6
1. Consolider l'évaluation et le suivi dans la durée.....	7
2. Accompagner les équipes par la sensibilisation et la montée en compétences.....	8
3. Intégrer l'accessibilité dans les pratiques et les outils.....	9

# L'accessibilité numérique pour toucher durablement tous les publics.

France Médias Monde réunit

- **France 24**, chaîne d'information continue diffusée en français, en anglais, en arabe et en espagnol ;
- **RFI**, radio mondiale en français et en seize autres langues ;
- et **Monte Carlo Doualiya**, radio en langue arabe.

Ensemble, ces trois médias diffusent leurs programmes à l'échelle internationale, dans 21 langues. Porté par un large réseau de correspondants, le groupe propose à ses publics une information ouverte sur le monde, attentive à la diversité des cultures et des points de vue, à travers des journaux, des reportages, des magazines et des débats.

Avec plus de 60 nationalités représentées parmi ses salariés, France Médias Monde s'adresse chaque semaine à 254 millions de personnes. Le groupe rassemble également 125 millions d'abonnés sur les principales plateformes sociales, et a généré en 2024 plus de 3,8 milliards de vidéos vues et démarrages audio. Il est par ailleurs la société mère de CFI, l'agence française de coopération médias, et l'un des actionnaires de la chaîne TV5MONDE.

Dans ce contexte, **l'accessibilité numérique s'impose naturellement comme un enjeu majeur**. Pour notre groupe dont la mission est d'informer tous les publics, dans leur diversité culturelle et linguistique, il est essentiel de veiller à ce que nos contenus soient accessibles au plus grand nombre, quelles que soient les situations de handicap ou les conditions d'accès au numérique. **L'accessibilité participe ainsi pleinement de la vocation de service public du groupe.**

Elle contribue aussi à améliorer la qualité globale de nos services proposés : des interfaces plus claires, une navigation plus fluide, des contenus plus facilement consultables dans des contextes variés. Elle permet, en somme, de mieux répondre aux usages des publics — y compris ceux que l'on touche plus difficilement. **C'est une exigence d'équité, mais aussi un levier d'utilité, d'efficacité et de pertinence à l'échelle mondiale.**

# Plans d'action 2025-2027

Pour concrétiser ses engagements, France Médias Monde met en œuvre une stratégie d'amélioration continue de l'accessibilité numérique, formalisée dans son **schéma pluriannuel de mise en accessibilité 2025–2027 et son premier plan d'action pour l'année 2025**.

En s'engageant dans cette démarche, France Médias Monde affirme sa volonté d'agir de manière responsable et exigeante, afin que ses services numériques puissent être pleinement consultés et utilisés par toutes et tous, partout dans le monde.

## Précédentes actions menées

Avant l'élaboration de ce schéma pluriannuel, plusieurs actions ont déjà été engagées par France Médias Monde :

- Prise de responsabilité sur les enjeux d'accessibilité par la référente RSE de la Direction des environnements numériques.
- Suivi d'une formation « Référent accessibilité numérique » par la référente RSE.
- Les travaux en accessibilité menés avant 2025 :
  - ✓ Ajouter les données d'accessibilités manquantes sur les boutons (2024)
  - ✓ Pouvoir comprendre la nature des liens présents sur les carrousels de la page d'accueil, afin de pouvoir naviguer librement dans le site et le site mobile (2024)
  - ✓ Rendre l'intégralité des liens de navigation présents dans le footer tabulables avec un focus visible (cadre blanc), après le dernier contenu tabulable du body (2023)
  - ✓ Lecteur vocal pour les contenus articles pour permettre de s'informer en les écoutant (2021)
  - ✓ Dans Lighthouse, passer tous les tabindex > 0 à 0, afin de ne pas perturber le fonctionnement normal des lecteurs d'écrans pour les malvoyants (2021)
  - ✓ En réponse au critère 9.2 du RGAA, sur l'ensemble des pages des sites FMM, avoir des pages structurées dans le lecteur d'écran (2021)
  - ✓ Ajouter des déclarations CSS de couleurs de fond d'élément et de police, en réponse au critère 10.5 du RGAA
  - ✓ Corrections navigation clavier (2021)

- ✓ Rendre le logo, le bouton en direct et le menu burger tabulables - Faire en sorte que le contenu du menu burger ne soit tabulable et vocalisé uniquement lorsqu'il est ouvert (2021)
- ✓ Sur les blocs composés d'un contenu et d'une image, la balise alt est vocalisée mais celle-ci n'est pas toujours correctement remplie et perturbe la navigation pour les déficients visuels, il faudrait donc ne pas la vocaliser (2021)

Ces premières initiatives constituent des fondations solides. Elles permettent d'aborder la période 2025–2027 dans une logique de continuité, avec l'ambition affirmée de faire de l'accessibilité un axe structurant des projets numériques du groupe.

## Une démarche structurée autour de trois grands leviers

L'amélioration de l'accessibilité numérique au sein de France médias monde repose sur trois grands leviers d'action, pensés pour s'intégrer durablement dans les méthodes de travail et les processus du groupe. Cette approche progressive vise à renforcer, à chaque étape, l'accessibilité des services numériques proposés, tout en répondant aux obligations légales et aux attentes des publics.

### 1. **Consolider l'évaluation et le suivi dans la durée**

France médias monde met en place des dispositifs d'audit et de contrôle afin d'identifier les écarts de conformité et de suivre les progrès accomplis. Ces évaluations permettent d'orienter les actions correctives et d'inscrire l'accessibilité dans une logique d'amélioration continue.

### 2. **Accompagner les équipes par la sensibilisation et la montée en compétences**

L'accessibilité est un enjeu partagé. Pour qu'elle soit réellement prise en compte, il est essentiel que l'ensemble des acteurs impliqués dans les projets numériques — rédactionnels, techniques, éditoriaux ou prestataires — soient formés aux principes et aux bonnes pratiques. Des actions de sensibilisation et de formation sont ainsi déployées de manière ciblée.

### 3. **Intégrer l'accessibilité dans les pratiques et les outils**

Au-delà des intentions, l'accessibilité doit être pensée dès les premières étapes des projets. Cela suppose de l'inscrire dans les cahiers des charges, les processus de conception, les choix technologiques, et les modalités de collaboration avec les partenaires. L'objectif est de créer un cadre pérenne, où les exigences d'accessibilité deviennent une composante naturelle de chaque projet numérique.

Par cette structuration, France médias monde entend construire une politique d'accessibilité solide, ancrée dans la durée, et véritablement utile à l'ensemble de ses publics.

# Une coordination portée par la Direction des environnements numériques

Au sein de France médias monde, la Direction des environnements numériques pilote la mise en œuvre de la démarche d'accessibilité numérique. Elle en assure la coordination générale, en lien avec les équipes internes et les partenaires extérieurs.

Dans ce cadre, la référente RSE de la direction joue un rôle clé. Ses missions couvrent notamment :

- la coordination des actions engagées pour améliorer l'accessibilité des sites et applications mobiles du groupe ;
- le suivi des audits et des plans correctifs, afin de garantir une progression continue ;
- l'organisation d'actions de sensibilisation et de formation à destination des équipes, pour renforcer la prise en compte des enjeux d'accessibilité dès la conception des projets.

**Vous avez des questions ou des suggestions concernant l'accessibilité numérique de nos supports et services numériques ?**  
**Vous pouvez nous contacter via [support.accessibilite@francemm.com](mailto:support.accessibilite@francemm.com)**

# 1. Consolider l'évaluation et le suivi dans la durée

Pour progresser de manière structurée, France médias monde s'appuie sur des dispositifs réguliers d'audit et de contrôle. Ces évaluations permettent d'identifier les éventuelles non-conformités, de mesurer les avancées et d'ajuster les priorités d'action. Elles constituent un outil de pilotage essentiel, garantissant que les engagements pris se traduisent concrètement dans les services numériques proposés au public.

L'objectif est d'inscrire l'accessibilité dans une dynamique d'amélioration continue, en s'appuyant sur des indicateurs clairs, partagés, et suivis dans la durée.

## Plan d'action 2025 :

1. Mener, avec la société [Ideance](#), des audits de conformité au RGAA (Référentiel Général d'Amélioration de l'Accessibilité) et au RAAM (Référentiel d'Accessibilité des Applications Mobiles) sur les services numériques :
  - [www.rfi.fr](http://www.rfi.fr) et son application mobile
  - [www.france24.com](http://www.france24.com) et son application mobile
  - [www.mc-doualiya.com](http://www.mc-doualiya.com) et son application mobile
  - [www.francemm.com](http://www.francemm.com)
  - [www.infomigrants.net](http://www.infomigrants.net)
  - [www.francaisfacile.rfi.fr](http://www.francaisfacile.rfi.fr)
2. Publier les déclarations de conformité correspondant à ces différents sites.
3. Initier de premiers travaux correctifs à la suite des audits.
4. Mener des contre-audits afin de mesurer la progression d'accessibilité.
5. Publier, fin 2025, sur ce présent schéma pluriannuel, une synthèse des résultats obtenus.

## 2. Accompagner les équipes par la sensibilisation et la montée en compétences

L'accessibilité repose avant tout sur une mobilisation collective. Pour qu'elle soit réellement prise en compte, elle doit faire partie des réflexes quotidiens des équipes impliquées dans les projets numériques : développeurs, concepteurs, journalistes, responsables éditoriaux, prestataires...

France médias monde met en place des actions de sensibilisation et de formation adaptées aux profils et aux métiers. Ces dispositifs visent à renforcer la compréhension des enjeux, à faire connaître les bonnes pratiques, et à permettre à chacun de jouer pleinement son rôle dans la conception de services numériques accessibles.

### **Plan d'action 2025 :**

Des premières actions de sensibilisation à l'accessibilité seront organisées en parallèle des actions d'audits.

Dès 2026, un programme de formation à l'accessibilité numérique sera déployé auprès des équipes qui conçoivent, développent et maintiennent les services numériques du Groupe.

## 3. Intégrer l'accessibilité dans les pratiques et les outils

L'accessibilité ne peut être efficace que si elle est intégrée dès le départ, dans les méthodes et les outils qui structurent les projets. Cela implique de prendre en compte les exigences d'accessibilité dès les phases de cadrage, de les inscrire dans les cahiers des charges, de choisir des solutions techniques adaptées, et d'impliquer les partenaires extérieurs dans cette démarche.

France médias monde souhaite ainsi faire de l'accessibilité un critère de qualité à part entière, au même titre que la sécurité, la performance ou la compatibilité. L'objectif est de créer un cadre de travail pérenne, dans lequel chaque projet numérique intègre naturellement les standards et les exigences liés à l'accessibilité.

### Plan d'action 2025 :

#### Intégration de l'accessibilité dans les nouveaux appels d'offres et contrats

Avec l'appui du service Achats, intégrer l'accessibilité numérique dans les cahiers des charges et clauses contractuelles avec les différents partenaires et fournisseurs.

#### Création de design systems

Nous prévoyons la création de design systems pour RFI et MCD. La création du design system de RFI a déjà commencé. Ces design systems seront élaborés en s'inspirant du design system de France 24, qui présente actuellement un taux d'accessibilité numérique supérieur à celui de RFI et MCD. Cette approche permettra de standardiser et d'améliorer l'accessibilité des interfaces utilisateur sur l'ensemble de nos plateformes.

Les objectifs de ces projets sont :

1. **Harmoniser les pratiques** : En adoptant un design system commun, nous assurerons une cohérence visuelle et fonctionnelle sur l'ensemble de nos sites, facilitant ainsi la mise en œuvre des bonnes pratiques d'accessibilité.
2. **Améliorer l'accessibilité** : En nous inspirant des meilleures pratiques de France 24, nous pourrons offrir une expérience utilisateur plus inclusive.
3. **Réduire les coûts de maintenance** : Un design system centralisé permettra de simplifier les mises à jour et les corrections, réduisant ainsi les coûts à long terme et facilitant la gestion des contenus accessibles.

Les travaux de création du design system pour RFI sont déjà en cours. Le design system pour MCD débutera ensuite. Un suivi régulier sera effectué pour s'assurer que les engagements d'accessibilité sont respectés à chaque étape du processus.